

## Les diagnostics environnementaux dans la transmission des biens ruraux

### Objectif(s) de la formation

Dresser un portrait exhaustif de tous les éléments environnementaux à analyser avant d'envisager la cession d'un bien rural destiné à une activité agricole.

### Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

### Moyens pédagogiques

Séance de formation en visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

### Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

### Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence

### Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

### Contact

**AAMTI FORMATION**

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

### Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

### Prérequis

Pas de prérequis

### Durée de la formation

1 demi-journée

de 9h00 à 13h15

### Date(s) de la formation

30 / 06 / 2023

### Lieu de la formation

Au choix classe virtuelle ou présentiel\* à Paris

\* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

### Intervenant(s)

**Maître Eve AUBISSE**

## PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

### Matinée : 9h00 - 13h15

L'exercice d'un mandat nécessite une bonne connaissance du bien. La présente formation a pour objectif de dresser un portrait exhaustif de tous les éléments environnementaux à analyser avant d'envisager la cession d'un bien rural destiné à une activité agricole.

#### I. Eviter les mauvaises surprises : bien situer le bien

- Comprendre le zonage urbanistique applicable
- Être informé des risques naturels et technologiques
- Être informé des précédents usages du fonds et des calamités naturelles
- Être informé des réglementations spéciales et classements (par exemple, localisation au sein d'un parc naturel régional, dans périmètre de protection du captage d'eau, etc.).

#### II. Aller plus loin : s'assurer de l'absence de pollutions et

- Le diagnostic « pollution des sols »
- Les diagnostics agro-environnementaux : analyse des sols, diagnostic carbone, évaluation de l'impact d'une exploitation agricole, analyse climatique, etc.
- Se prémunir des pollutions antérieures avec une garantie de passif environnemental.

### Tarif par formation

**Prix adhérents AAMTI : 207,00 € TTC**

(172,50 € HT - dont 20% TVA)

**Prix non-adhérents : 255,50 € TTC**

(212,92 € HT - dont 20% TVA)

### Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

### Modalités Inscriptions

En ligne sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr)

#### Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr), en l'adressant par voie postale avec votre règlement (Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 4h15.



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20



AAMTI FORMATION



Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation AAMTI FORMATION SCIC Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, à capital variable enregistrée sous le numéro 11 75 61 843 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Siret : 892 472 689 000 17